

Association des Médecins
du canton de Genève



**MA
SANTÉ
MON
MÉDECIN
C'EST
MON CHOIX!**

Rapport annuel 2008

**AUX PLEINS
POUVOIRS
DES CAISSES-
MALADIE**

Sommaire

Billet du président de l'AMG	page 4
Assemblée générale	page 5
Conseil	page 6
Assemblée des présidents des groupes cantonaux de discipline médicale	page 8
Bureau du Conseil	page 9
Commission de déontologie et de conciliation	page 11
Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire	page 12
Comité de Médecins Urgences	page 13
Secrétariat	page 14
Evolution de l'effectif des membres 2008	
Nouveaux membres	page 15
Décès, membres passifs	page 16
Membres en congé, démissions	page 17
Etat des membres au 31 décembre 2008	page 18



Billet du président

Notre rapport annuel est traditionnellement une compilation sommaire des sujets traités durant l'année par les organes de l'AMG. Notre secrétaire général qui accomplit ce travail fastidieux me rappelle que le président est, lui aussi, un organe de l'association au sens de ses statuts, un organe qui a la mission d'insuffler la vie dans cette énumération peu poétique. Je n'échapperai donc pas à un bref commentaire, lui laissant la tâche de rafraîchir nos mémoires par le résumé des nombreux procès-verbaux produits.

En 2008, notre secrétariat réorganisé a trouvé sa vitesse de croisière. Ou plutôt sa vitesse de pointe qu'il maintient sans relâche. Je dis ici ma reconnaissance à Paul-Olivier Vallotton, secrétaire général, et à ses collaborateurs qui assument un travail important dans la bonne humeur, jonglant entre vos demandes variées et parfois inattendues, les lubies du président et les imprévus qui sont sa seule constante universelle.

Après la manifestation réussie du 1^{er} avril mise sur pied par le Groupement genevois des médecins omnipraticiens (GGMO) avec le soutien de l'AMG, et qui a mobilisé des médecins de toutes les spécialités, un effort considérable a été consenti pour combattre le projet d'article constitutionnel 117A « Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie » : trompeur par son nom, celui-ci avait pour visée de renforcer considérablement le pouvoir des assureurs-maladie. En collaboration avec la Société médicale de la Suisse romande et avec un soutien considérable de la Société coopérative médicale de Beaulieu, l'AMG a mené campagne en Suisse romande et au-delà avec le succès que vous connaissez. Alors que les premiers sondages penchaient en faveur du oui à 68 %, c'est à 69,5% que les citoyens suisses ont finalement rejeté cet article.

Mesurant la nécessité de disposer de canaux de communication de qualité, nous avons réactivé le projet d'une revue destinée à nos patients. C'est Planète Santé, qui a montré le bout de son nez en automne, issue d'une excellente collaboration avec Michael Balavoine et les éditions Médecine & Hygiène. Nous l'avons portée sur les fonts baptismaux avec la Société vaudoise de médecine et d'autres sociétés cantonales l'adoptent maintenant.

Enfin, la révision de nos statuts a été achevée par son acceptation en Assemblée générale d'automne. Nous disposons ainsi d'un texte cohérent et clair, base fondamentale d'une action efficace.

A tous ceux qui, nombreux, ont œuvré sur la scène publique ou en coulisses, comme membres de notre Conseil ou de commissions, comme délégués à Genève, Berne ou au-delà, comme présidents ou membres des comités de spécialistes, ou comme membres discrets mais efficaces, j'adresse mes remerciements. L'AMG ne peut fonctionner sans vous.

Merci de votre confiance et bonne lecture !

Pierre-Alain Schneider
Président
30 avril 2009

Assemblée générale

Durant l'exercice 2008, l'AMG a tenu ses deux Assemblées générales statutaires les 2 juin et 24 novembre 2008.

L'Assemblée du 2 juin 2008 :

- a adopté le **rapport annuel** de l'AMG 2007 ainsi que les comptes pour l'exercice 2007, sans abstention ni opposition, décharge en étant ainsi donnée au Conseil ;
- a entendu le Dr François Borst (HUG) faire un exposé sur **Les APDRG en production aux HUG : comment ça fonctionne ?**, et le Dr Pierre-François Cuénoud (membre du Comité central de la FMH) présenter **Le projet SwissDRG : quels enjeux politiques et quels risques pour les médecins ?**

L'Assemblée du 24 novembre 2008 :

- a procédé à **l'élection d'un nouveau membre du Conseil** pour remplacer le Dr Christiane Blanchard, qui est devenue membre de la Commission de déontologie et de conciliation. Le **Dr Jacqueline Caillat-Lambelet** a été élue par 153 voix (171 bulletins distribués, 158 bulletins rentrés, 5 bulletins blancs, 153 bulletins valables, majorité requise : 77 voix) ;
- a élu, conformément aux statuts qui imposent l'élection du futur président un an avant la fin du mandat de son prédécesseur, le **Dr Pierre-Alain Schneider comme président de l'AMG pour un second mandat (2010-2013)** par 155 voix (171 bulletins distribués, 158 bulletins rentrés, 3 bulletins blancs, 155 bulletins valables, majorité requise : 78 voix) ;
- a adopté le budget 2009 par 159 voix contre 2 et 10 abstentions ;
- a maintenu la cotisation 2009 au niveau de la cotisation 2008 (700 F) ;
- a adopté de **nouveaux statuts** par 146 voix contre 4 non (171 bulletins distribués, 159 bulletins rentrés, 8 bulletins blancs, 1 bulletin nul, 150 bulletins valables, majorité requise des deux tiers : 101). Les nouveaux statuts sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2009 ;
- a pris à l'unanimité la résolution de rejeter le **projet de baisse du tarif des analyses de l'OFSP**, de communiquer sa ferme opposition et de s'engager dans une action de « grève » ponctuelle des cabinets médicaux, ou de grève prolongée du laboratoire du cabinet, en coordination avec les actions cantonales et fédérales ;
- a entendu deux exposés sur **La carte HPC (Health Professional Card)**, par le Dr Monique Gauthey, et sur **La transmission électronique des HUG au médecin traitant**, par le prof. Christian Lovis.

Conseil

Durant l'exercice 2008, le Conseil s'est réuni à dix reprises. Présidé par le Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, il était composé durant cette année des docteurs Christiane Blanchard-Zwahlen (jusqu'au 30 septembre), Jean-Claude Brückner, Bertrand Buchs, Didier Châtelain, François Cerruti, Michel Forni, Jean-Pierre Grillet, Marc Lacour, Alain Lironi, Jean Locher, Michel Matter, Michel Montessuit, Alain Naimi, Charles Selleger Alain Souche, Christine Fokianos, Jean-Michel Gaspoz, Jacques Philippe et Patrick Saudan.

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMG, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants lors de ses diverses séances :

14 janvier 2008

Projet de tarif privé (Groupe Mutuel, Assura, Supra et SanaTop)
Conseil d'administration des HUG
Etat des discussions avec Santéuisse concernant la valeur du point
Journée de manifestation le 1^{er} avril 2008

18 février 2008

Votation populaire du 1^{er} juin sur le contre-projet à l'initiative de l'UDC (introduction d'un article constitutionnel 117A)
Membres d'honneur de l'AMG
Campagne pour l'initiative 129 « sans fumée »

17 mars 2008

Economicité
Enquête AMG 2008 sur la densité médicale par spécialité
Présentation du projet DINAMO (Diagnose NACHfrage MORbidität)
Campagne *Ma santé Mon médecin C'est mon choix* pour la votation du 1^{er} juin

14 avril 2008

Campagne pour la votation du 1^{er} juin
Indemnisation des membres de la Commission de déontologie et de la Commission d'éthique

26 mai 2008

Relance du projet e-Toile
Signature de la convention de tarif privé avec le Groupe Mutuel, Assura, Supra et SanaTop
Préparation de l'Assemblée générale du 2 juin 2008 (approbation du rapport annuel 2007 et des comptes 2007)

16 juin 2008

Monitoring des coûts de la santé
Refonte des statuts de l'AMG
Bilan de la campagne du 1^{er} juin
Conditions de la campagne vaccination HPV

8 septembre 2008

Nomination de la nouvelle Commission de déontologie et de conciliation
Refonte des statuts de l'AMG
Enquête 2008 sur la démographie médicale

13 octobre 2008

Préparation de l'Assemblée générale du 24 novembre 2008
Approbation du projet de nouveaux statuts de l'AMG
Baisse du tarif des laboratoires de cabinet
Label « sans fumée » de l'AMG

17 novembre 2008

Préparation de l'Assemblée générale du 24 novembre 2008
Résolution sur le laboratoire
Projet d'une nouvelle convention tarifaire privée
Magazine *Planète Santé*

8 décembre 2008

Présentation de la FCMH et exposé sur les DRG
Baisse du tarif des laboratoires de cabinet



Assemblée des présidents des groupes cantonaux de discipline médicale

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2008. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMG. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter.

Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :

9 janvier 2008

Assistance aux médecins jugés dispendieux par Santésuisse
Projets 2008
Journée de manifestation le 1^{er} avril 2008
Campagne pour l'initiative 129 « sans fumée »

12 mars 2008

Economicité
Journée du 1^{er} avril
Votation populaire du 1^{er} juin sur le contre-projet à l'initiative de l'UDC (introduction d'un article constitutionnel 117A)
Présentation du projet DINAMO (Diagnose Nachfrage MORbidität)
Enquête AMG 2008 sur la densité médicale par spécialité

21 mai 2008

Relance du projet e-Toile
Votation fédérale du 1^{er} juin
Signature de la convention de tarif privé avec le Groupe Mutuel, Assura, Supra et SanaTop

3 septembre 2008

Nouveau projet de convention tarifaire privée
Refonte des statuts de l'AMG
Présentation de la position actuelle de la FMH en matière de limitation de pratique et de *managed care* (par Jacques de Haller, président de la FMH)

12 novembre 2008

Préparation de l'Assemblée générale du 24 novembre 2008
Résolution sur le laboratoire
Magazine *Planète Santé*
Séparation des liens entre l'assurance de base et les assurances complémentaires (par le professeur Béatrice Despland)

Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2008, le Bureau était composé des docteurs Pierre-Alain Schneider, président, Bertrand Buchs, vice-président, Jean-Claude Brückner, trésorier, et Michel Matter, secrétaire. Il s'est réuni hebdomadairement le lundi comme à l'accoutumée (39 séances). En outre, il a tenu une séance hors les murs le samedi 31 mai 2008.

Le Bureau de l'AMG traite les affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes cantonaux de discipline médicale et de l'Assemblée générale. Son rôle est également de recevoir des représentants des associations ou organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMG. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La Lettre de l'AMG*.

Parmi les centaines d'objets traités en 2008, on se contentera ici de souligner les grandes problématiques qui ont le plus mobilisé le Bureau durant cet exercice :

- Campagne pour la votation du 24 février sur les lieux publics sans fumée (dépôt en Chancellerie de 11 prises de position).
- Campagne pour la votation du 1^{er} juin contre l'article constitutionnel 117A 1^{er} juin.
- Révision des statuts de l'AMG.
- Organisation de l'enquête annuelle auprès des membres de l'AMG concernant leur perception de la couverture des soins ambulatoires sur le canton de Genève.
- En liaison avec la politique professionnelle : appui au GGMO pour la mobilisation de la journée du 1^{er} avril, limitation de facturation SUVA, négociation de la convention sur les modalités de fonctionnement des assurances complémentaires d'hospitalisation demi-privée et privée avec le Groupe Mutuel et la communauté d'intérêts Assura-Supra-SanaTop, litige entre les assureurs et les radiologues (mesures d'urgence), règlement de la commission de déontologie et de conciliation, négociations avec Santésuisse sur la valeur du point TarMed, contrat pour l'étude permanente des coûts RoKo, projet Dinamo, Médecins-Urgences, MEDES, annuaires « voyous », site d'évaluation des médecins *okdoc.ch*, révision de la liste des analyses, développement du magazine *Planète Santé*, rencontre avec pharmaGenève.
- En liaison avec la politique du canton : programme de vaccination HPV, votation du 24 février sur l'initiative 129 pour des lieux publics sans fumée, *monitoring* des coûts de la santé, dépistage du cancer du sein, remboursement des montants liés au contentieux dans l'assurance-maladie, frais déductibles forfaitairement pour cause de formation, carnets à souche, taxation et secret médical, Alliance contre la dépression, projet e-Toile, création d'un label « sans fumée » pour les établissements restés non fumeurs après l'abrogation du règlement cantonal par le Tribunal fédéral.
- En liaison avec la politique fédérale : votation du 1^{er} juin sur le contre-projet à l'initiative de l'UDC (introduction d'un article constitutionnel 117A).
- Séances avec la Société vaudoise de médecine : à Lausanne le 8 juillet et à Carouge le 10 octobre.

- Sur le plan administratif : indemnisation des membres des commissions de l'AMG, gestion du personnel.

Le président de l'AMG, qui préside le Bureau, le Conseil et l'Assemblée des président a participé comme représentant de l'AMG à de nombreuses séances :

- de la FMH : Chambre médicale et Assemblée des délégués
- de la Société médicale de la Suisse romande
- de la Conférence des sociétés cantonales de médecine
- du Département de l'économie et de la santé / Direction générale de la santé, comme la commission quadripartite chargée de donner des avis concernant les demandes de dérogation à la clause du besoin
- de la Faculté de médecine
- des Hôpitaux Universitaires de Genève (conseil d'administration) et de la Fondation « Artères » (conseil de fondation)
- et de toutes sortes de commissions internes ou externes à l'AMG.



Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

A la suite de l'approbation par le Conseil, le 16 juin 2008, de la candidature du Dr Pierre Beck pour remplacer le Dr Jocelyn Girod (qui avait démissionné au mois de février pour le 30 juin), les membres de la Commission de déontologie (formée des docteurs Catherine Plojoux, présidente, Jocelyn Girod, Laurent Pinget et Pierre-André Tornay), qui avaient proposé un autre candidat à l'approbation du Conseil, ont démissionné le 25 juin avec effet immédiat. Le Conseil a pris acte de cette démission lors de sa séance du 8 septembre et a approuvé la désignation de la nouvelle commission, composée du Dr Pierre Beck, président, et des docteurs Christiane Blanchard, Jean-Marc Reymond et Claudio Soravia. L'AMG adresse ses vifs remerciements aux membres de l'ancienne commission pour la qualité du travail qu'ils ont accompli avec compétence, tact et discrétion au cours des années écoulées.

Au cours de l'année 2008, la CDC s'est réunie à onze reprises et a été appuyée dans ses travaux par M^e Jean-Jacques Martin, avocat-conseil de l'AMG. Elle a traité dix-neuf litiges relevant de sa compétence, concernant des plaintes de médecins, de patients ou d'institutions.

Certains de ces litiges ont été réglés par conciliation, d'autres ont suivi la procédure usuelle en cas du maintien de la plainte pour aboutir à un classement ou à une sanction. Certaines affaires sont toujours ouvertes.

A la demande du Conseil, une réforme du règlement de la CDC est en cours, qui devrait aboutir à l'adoption d'un nouveau règlement au cours de l'année 2009.

Dr Pierre Beck
Président



Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire dans le canton de Genève

Membres : Dr Laurent Gauthey (président), Dr Claus Bally, Dr Stefano Ciaroni, Dr Jules Desmeules, Mme Ivana Duperrrex-Martin (pharmacienne), M^e Pascale Erbeia (avocate), Dr Jean Golaz, M. Jean-Pierre Lycuong (infirmier), Dr Isabelle Perrelet-Szabo.

En 2006, la commission avait étudié 9 protocoles de recherche, en 2007, 23 protocoles et en 2008, elle s'est réunie à 10 reprises et a examiné 42 protocoles de recherche clinique.

Cette importante progression est en partie liée au fait que les rapports d'expérience pratique proposés dans le cadre des cabinets privés par les firmes pharmaceutiques, le plus souvent par les délégués médicaux, doivent dorénavant aussi être évalués par la commission d'éthique de l'AMG et de la Société médicale, même si c'est avec le recours à une procédure simplifiée. Pour mémoire, les patients inclus dans ce type de protocole doivent être informés et accepter expressément de participer à ce type d'études : leur consentement est nécessaire, il doit être obtenu par écrit ou, au minimum de manière orale, mais il doit alors être consigné dans le dossier médical du patient.

Comme certains protocoles échappent encore à l'aval de la commission d'éthique, les médecins doivent rappeler aux délégués médicaux la nécessité et l'obligation de cette procédure, dont l'objectif est aussi de protéger les médecins. Ils peuvent aussi informer la Commission de manière à ce qu'elle fasse les démarches nécessaires. L'acceptation de la commission est aussi un préalable indispensable à toute publication dans une revue avec une certaine crédibilité scientifique.

Les protocoles dont le chercheur principal est employé par les Hôpitaux universitaires de Genève doivent aussi recevoir l'aval de la Commission, par exemple si l'étude se poursuit en dehors des HUG et inclut des patients suivis par les médecins installés en ville.

La Commission tient à remercier les médecins de leur participation à la réalisation de ces protocoles de recherche, qui nécessitent souvent beaucoup de temps et d'énergie.

Depuis 2008, heureusement, vu la charge importante de travail, les membres de la commission reçoivent une indemnisation de la part de l'AMG. Le temps de participation à la commission est reconnu aussi pour certaines heures dans le cadre de la formation continue.

Nous aimerions remercier particulièrement le Docteur Claus Bally, qui, fin 2008, a demandé une retraite bien méritée. La Commission est à la recherche de candidatures potentielles : avis aux médecins de ville intéressés !

Dr Laurent Gauthey
Président

Comité de Médecins Urgences (MU)

Membres du Comité au 1er octobre : Dr Sandrine Grept-Locher (présidente depuis le 1er octobre 2008), Dr Cem Kapanci (président par intérim du 4 octobre 2007 au 30 septembre 2008), Dr Hamid Ashkin, Dr Michel Paoletta, Dr Damien Roth, Dr Marius Besson (représentant du Service de médecine de premier recours des HUG), Dr François Cerruti (représentant du Conseil de l'AMG).

Après avoir adapté ses prestations aux demandes actuelles, notamment en matière de petite chirurgie et de prise en charge de cas pédiatriques simples, le Comité a axé son activité durant l'année 2008 sur la communication. Ou plutôt sur l'amélioration de la communication et, par extension, sur l'identification du service MU auprès des patients et des médecins de premiers recours installés à Genève, dans le but d'assurer sa survie face à la concurrence.

Pour ce faire, le Comité a travaillé à l'élaboration d'un nouveau logo, plus actuel et bien reconnaissable. Suite à cela, des dépliants informatifs ont été édités à l'attention des patients, puis adressés aux médecins de premiers recours et pédiatres installés en ville et canton de Genève, et mis à disposition en salle d'attente ou à la réception des cabinets médicaux. Le Comité tient par ailleurs à remercier les consœurs et confrères pour leur soutien et leur participation à ce projet.

D'autre part, un site Internet est en construction depuis la fin de l'année 2008. Ce dernier est destiné aux patients et médecins traitants qui pourront y trouver diverses informations relatives au service, mais également aux collaborateurs de Médecins Urgences.

L'objectif principal du MU est d'être connu et reconnu en tant que service de qualité offert à la population genevoise par l'AMG, souhaitant ainsi être à la hauteur des exigences attendues par les médecins traitants pour leurs patients, en cas d'absence, de vacances ou d'indisponibilités.

Enfin, il ne faut pas oublier que Médecins Urgences reste un tremplin pour les médecins nouvellement installés à Genève, leur apportant un complément d'activité. La participation à la garde est aussi ouverte aux médecins installés de longue date, qui souhaitent se diversifier dans leur travail. Quatre nouveaux collaborateurs nous ont ainsi rejoints durant les derniers mois, nous permettant de garantir la permanence de la garde sept jours sur sept, de 07h00 à 23h00. Pour intégrer le service, il suffit de remplir certaines conditions. Les principales étant d'être titulaire d'une spécialité FMH en médecine interne ou en médecine générale, de faire partie de l'AMG et de nous contacter.

Dr Sandrine Grept-Locher
Présidente

Secrétariat

Sur le plan de son personnel (3,6 postes répartis entre 4 collaborateurs), la marche du secrétariat en 2008 a été marquée par la stabilité.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, procédures d'économie ouvertes par Santésuisse, annuaires escrocs, secret médical, transmission des dossiers aux patients, commandes d'imprimés divers, questions d'assurances, problèmes de personnel dans les cabinets médicaux, conditions d'adhésion à l'AMG, questions d'honoraires ou de déontologie, etc.
- a organisé la tenue des deux Assemblées générales, assuré le secrétariat du Conseil, du Bureau et des commissions de l'AMG (commission de déontologie et commission d'éthique)
- a assuré l'organisation de deux séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 2 et 3 avril : 25 participants, et les 29 et 30 octobre 2008 : 19 participants)
- a organisé, en collaboration avec l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), un colloque qui a eu lieu le 15 mai sur le thème « Autour des examens d'embauche » (131 participants)
- a assuré la parution de *La liste officielle des membres* et de dix numéros de *La Lettre de l'AMG*
- a organisé quatre conférences de presse de l'AMG, les 7 février (votation sur les lieux publics sans fumée), 28 mars (avec le GGMO sur la journée du 1^{er} avril), 13 mai (votation du 1^{er} juin) et 15 octobre (création du label « sans fumée »)
- a été fortement engagée dans le cadre des campagnes que l'AMG a menées en 2008 : votation cantonale du 28 février sur l'initiative 129 pour des lieux publics sans fumée ; votation fédérale du 1^{er} juin sur l'article constitutionnel 117A ; développement d'un réseau d'établissements publics « sans fumée » consécutif à l'annulation par le Tribunal fédéral du règlement cantonal.

Evolution de l'effectif des membres 2008

Nouveaux membres

64 nouveaux membres ont été admis :

Amina ABDELMOUMENE	Maheta MOLANGO
Alexandre AEBI	Catherine MYERS
Patrick AMRAM	Françoise NARRING
Christophe ANTILLE	Moïra NIKLAUS PHILIPPIN
Vincent BAERISWYL	Etienne PERRIN
Marc André BAGNOUD	Cristina PIN
Véronique BEFFA	Constance POURNARAS DINICHERT
Ismail BENNANI	Emmanuel RAAD
Jean-Christophe BIJON	Beatrice ROSSILLION DILL
Irène BONADA	Maria ROSU
Séverine CESALLI	Thierry ROTH
Andrei CICOTTI	Ken SAKBANI
Isabelle DAENIKER	Kai-Uwe SCHLAUDRAFF
Alain Joseph DEDOYAN	Dominique-Pierre SCHNEIDER
Florence DESHUSSES EPELLY	Andreas Carl SCHROFT
Alessandro DIANA	Valérie SCHWITZGEBEL
Abdelhalim DOUIBI	Alejandra SEITE
Asha EGAL	Yodit SEIUM NEBERAY
Chahrokh ELAHI	Barbara SPAHN
Badwi ELIAS	Melanie STAUFFER ETTLIN
Antonio FAUNDEZ	Lisette STUCKI
Pascal FAVRE	Karin SUTTER
Andrea FERRETTI	Xavier TENORIO
Richard GAMBIRASIO	Jaroslava TOMAN CHARBONNET
Didier GRIN	Jacqueline TORGLER
Ihsan INAN	Valéria TROILLET
Tatiana JAKOVLJEVIC SIMMINS	Benoît TULLEN
Martin KAMMERER	Ferah USTUN-YENICE
Ochine KARAPETIAN	Slavka VRACAR-MAJKIC
Jean-Matthieu LACROIX	Hasan YILMAZ
Maria-Luisa MASCIANGELO PEREZ	Anne ZANINETTI-SCHAERER
Jeanne MEGEVAND-GUDINCHET	Stéphane Nicolas ZAZA



Décès

14 consœurs et confrères nous ont quittés :

Bernard LIEBESKIND	20.01.2008
Alain-E. GONET	24.02.2008
Bénédict MEISSER	08.03.2008
Jean-Robert CHAPUIS	11.03.2008
Pierre-André LUISIER	02.04.2008
Isabelle COMTE	26.04.2008
Charles-Henri RAPIN	10.07.2008
Aloys WERNER	24.07.2008
Jacques MEYLAN	09.09.2008
Jacques BERNHEIM	22.09.2008
Christian ROUSSO	28.09.2008
Lilette OTT-FEURICH	08.10.2008
Olivier FLOURNOY	22.10.2008
Pierre ROCH	14.12.2008

Membres passifs (25)

Antoine BLOCH	Neda MEIXNER-TOMIC
Jacques-Etienne BORNAND	Denys MONTANDON
Eric BURNIER	Sabri MOUSTAFOV ALPMAN
Van-Phac DAO	André PEYTREMANN
Rudolf EGELI	Pierre-Yves SCHIFFERLI
Bernard HAENNI	Roger SIDOINE
Archie (Sr) HOOTON	Pierre-Claude SIZONENKO
Manuela JACCARD-GOBBI	Anne STALDER
Michèle JOTTERAND	Jean-Daniel STUCKI
Pierre LARAVOIRE	Rodolphe SURBER
Josette LE FLOCH-ROHR	Susanne SUTER
Pierre LORENZ	Jacques TABIBIAN
Mustapha MAHERZI	

Membres en congé (6)

Christian BERRET
Dominique DE ZIEGLER
Renald KNABE
Bernard MAGNIN
Françoise SALAMONI
Alain SPAHN

Démissions (11)

Christophe CHARDOT
Pascaline COULON DENOGENT
Stéphane DE BUREN
Jean-Jacques DEGLON
Olivier Jean-Marie DUPERREX
Dominique HAUSSER
Diane HEBERT EMERLLAHU
José LOPEZ-LIUCHI
Burkhard MATHIES
Annette PANCHAUD
Françoise RUEFF

Etat des membres au 31 décembre 2008 :

2142 membres (688 femmes, 1454 hommes),

soit :

1742 membres actifs (608 femmes, 1134 hommes),

358 membres passifs (67 femmes, 291 hommes)

et 42 membres en congé (13 femmes, 29 hommes)



Les illustrations du présent rapport sont des souvenirs de la manifestation du 1^{er} avril 2008.

LIEU PUBLIC

**SANS
FUMÉE**

www.amge.ch

**Label de l'Association
des médecins de Genève**

LA SANTÉ D'ABORD!

022 320 84 20

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. 022 320 84 20

Fax 022 781 35 71

info@amge.ch